



Informations Le Moutoux

1. Le mot du maire

Les vacances d'été se terminent et il faut penser et organiser la rentrée scolaire, reprendre voire continuer d'assumer nos activités professionnelles, associatives, communales, ...

J'espère que cet été a été bénéfique pour tous et que chacun a pu reconstituer son capital d'énergie pour surmonter les difficultés et résoudre les problèmes qui ne manqueront pas d'apparaître en cette fin d'année 2024.

Nous avons connu les Jeux Olympiques en juillet et cela doit nous convaincre que nous sommes collectivement capables de faire des choses extraordinaires.

Au Moutoux, nous continuons à rester nous même avec nos diversités. Nous nous attachons à améliorer notre cadre de vie et à permettre à chacun d'assurer ses projets.

2. Manifestation des vœux 2024

Dimanche 21 janvier 2024, s'est tenue dans la salle de la mairie la traditionnelle manifestation des vœux du maire.

Les évènements qui ont ponctué la vie de la commune durant l'année 2023 ont été rappelés en particulier le changement de la décoration de Noël et l'implication de certains habitants qui ont mis leurs compétences au profit de la commune.

L'évocation de l'avenir communal 2024 a rassuré les habitants quant à la réfection du chemin de l'Étang et de l'aménagement du pourtour de la fontaine.

3. Manifestation de la fête des mères

Samedi 25 mai, s'est tenue dans la salle de la mairie la traditionnelle manifestation de la fête des mères. Les mamans présentes ou de passage ont reçu un hortensia.

Les photos suivantes témoignent de la bonne ambiance qui contribue à la cohésion du village. La qualité des plats était au rendez-vous.



4. Travaux

L'argent public doit être dépensé avec parcimonie et doit concerner des travaux utiles pour la commune. En 2024, suite aux décisions du conseil municipal prises en 2023, les travaux suivants ont été effectués :

- Mise en place de pavés autour de la fontaine pour un montant de 11 355 € HT par l'entreprise FCE dont 80 % ont été financés par les subventions de la préfecture, du conseil départemental et de la communauté de communes. La réfection totale de notre fontaine a été réalisée et fait l'objet d'appréciations positives. Les vues suivantes permettent d'apprécier le détail des travaux entrepris.



2014



2024

- Réfection du chemin de l'Etang pour un montant de 25 773 € HT par l'entreprise EUROVIA dont 20 % ont été financés par une subvention de la Préfecture.

5. Redevance incitative

En essayant d'être simple, nous générons 3 types de déchets :

- les ordures ménagères qui sont collectées dans les 5 conteneurs collectifs gris situés à proximité du 7 Grande Rue,

- les emballages et les papiers stockés dans des bacs individuels bleus et ramassés par le camion du Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (Sictom) tous les lundis matin impairs,
- les autres déchets, gravas, pneus, ferraille, boiseries, etc... à déposer à la déchetterie de Champagnole.

La redevance incitative est le règlement au Sictom de l'ensemble des prestations collecte et traitement des ordures ménagères, des emballages et papiers et des déchets divers.



A compter de septembre 2024 à une date qui sera définie par le Sictom, les ordures ménagères seront à déposer dans un conteneur qui remplacera les 5 conteneurs collectifs gris.

Ce nouveau conteneur déjà en place à côté des conteneurs collectifs gris ne pourra recevoir que des sacs de 30 litres à déposer dans un tambour et nécessitera l'utilisation d'un badge qui a été fourni ou à retirer auprès du Sictom.

6. Le Tour de l'Avenir

Mardi 20 août, le Tour de l'Avenir cycliste Homme a traversé la commune en début d'après-midi. Les coureurs ont été encouragés par la population. Les abords de la route départementale ont été décorés.



7. Un geyser !!!

Vendredi 23 juillet, une animation non programmée a concerné le village. En effet, à la place du poteau incendie du centre du village, un geyser était en action... Un agriculteur

transportant des balles de foin de Saint Germain vers le Latet a occasionné un accident car des balles de foin sont tombées de sa remorque sur le bas-côté de la chaussée au niveau du 4 Grande Rue, ont roulé sur le côté droit de la D 251 et ont détruit le poteau incendie et un coffret électrique. Heureusement que personne ne se trouvait sur le passage des balles d'un poids de 400 kg environ qui roulaient



8. Fleurissement de la mairie

Notre mairie a été bien fleurie cet été et le soleil n'a pas eu le dernier mot grâce à un entretien régulier et consciencieux effectué par une habitante.



9. État civil

Madame Annick GAUER. Elle nous a quitté à l'âge de 81 ans après avoir lutté plus de 2 ans contre une terrible maladie. Avec le départ d'Annick GAUER c'est une partie de l'histoire du village qui disparaît. Annick GAUER était une habitante du MOUTOUX depuis plus de 20 ans entourée de son mari André et, également pendant plus de 10 ans, de son frère Bernard BOULEUX. Elle entretenait de bonnes relations avec son voisinage. Elle a répondu favorablement à une sollicitation du maire en 2013 pour la fonction d'agent recenseur.

10. École de la Fresse

Au 1^{er} septembre 2024, il y aura a priori 119 élèves répartis en 5 classes.